



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC

11 Laurier St./ 11 rue, Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Scientific, Medical and Photographic Division /
Division de l'équipement scientifique, des produits
photographiques et pharmaceutiques
L'Esplanade Laurier
140 O'Connor Street,
East Tower, 7th Floor
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Analyseur de carbone organique et é	
Solicitation No. - N° de l'invitation K8A21-200286/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client K8A21-200286	Date 2019-10-28
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$PV-961-77806	
File No. - N° de dossier pv961.K8A21-200286	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-11-12	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bellerdine, Chad	Buyer Id - Id de l'acheteur pv961
Telephone No. - N° de téléphone (613) 323-0178 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification no. 002 est émise afin d'apporter des changements à la Sollicitation tel que spécifié ci-dessous.

1. Sous **Partie 6**, Article 6.2, supprimer l'article 6.2.2 - **Besoin optionnel** dans son totalité et la remplacer par ce qui suit :

6.2.2 Besoin optionnel

- a) L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'obtenir les biens et les services ou les deux qui sont décrits à Annexe "A" en vertu des mêmes conditions et aux prix et aux taux établis dans le contrat. Cette option ne pourra être exercée que par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.
- b) L'autorité contractante peut se prévaloir de cette option à n'importe quel moment avant la fin du contrat en envoyant un avis à l'entrepreneur.
- c) **Option d'extension des services de maintenance et de support logiciel:** L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable de prolonger la période de maintenance et d'assistance logicielle d'une période supplémentaire d'un an, pouvant être exercée à tout moment pendant la durée du contrat, aux mêmes termes et conditions et aux prix et / ou taux indiqués dans le contrat.
- d) **L'option d'acheter un Autochargeur:** L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter un autochargeur conforme aux spécifications de l'annexe A, exerçable à tout moment dans les deux ans suivant l'attribution du contrat, aux mêmes conditions et aux prix indiqués dans le contrat.

2. Sous Partie 6, Article 6.4, supprimer l'article 6.4.1 - **Période du contrat** dans son totalité et la remplacer par ce qui suit :

6.4.1 Période du contrat

- (a) La période du contrat commence à la date d'attribution du contrat et se termine deux ans après la livraison et l'acceptation des travaux ou la durée de la période de garantie standard du fournisseur ou du fabricant, selon la période la plus longue ; et
- (b) La période pendant laquelle l'offre à commandes est prolongé, si le Canada choisit d'exercer les options prévues dans le contrat.

3. Sous Partie 6, supprimer l'article 6.4.3 - **Option de prolongation du contrat** dans son totalité.

4. Sous Partie 6, Article 6.6 supprimer l'article 6.6.1 - **Base de paiement** dans son totalité et la remplacer par ce qui suit :

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé *un prix de lot ferme à spécifier dans l'annexe B*, selon un montant total de _____ \$ (*insérer le montant au moment de l'attribution du contrat*). Les droits de douane *sont inclus* et les taxes applicables sont en sus.

Besoins optionnels

Pour l'option d'extension des services de maintenance et d'assistance logicielle comme spécifié dans l'Annexe A, si le Canada décide de se prévaloir de cette option, le Canada paiera à l'entrepreneur un prix de lot annuel ferme tout compris, établi dans le tableau « 2 », annexe « B » – Base de paiement, payable d'avance au début de l'année 2 de la période de maintenance du logiciel. Les droits de douane sont inclus, et les taxes applicables sont en sus.

Pour l'option d'achat d'un chargeur automatique tel que spécifié à l'annexe A, si le Canada l'exerce, il paiera à l'entrepreneur un prix unitaire ferme, tel que spécifié dans le tableau "2" (Article 2), annexe "B" - Base de paiement. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

5. Sous Annexe B – Base de paiement, supprimer dans son totalité et la remplacer par ce qui suit :

Le soumissionnaire doit fournir tous les prix demandés dans les tableaux ci-dessous conformément à l'article **6.6.1 - Base de paiement**.

Tableau 1: Besoin initial:

Article No.	Description	Nombre d'unités	Unité	Prix unitaire	Prix calculé (Qté X prix unitaire)
1	Besoins initiaux détaillés par partie 1 de l'annexe A	1	Prix de lot ferme	\$	\$ Nombre d'unités X Prix unitaire
	Prix évalué				Somme de article

Tableau 2: Besoin optionnel:

Article No.	Description	Nombre d'unités à des fins d'évaluation	Unité	Prix unitaire	Prix calculé (Qté X prix unitaire)
1	Chargeur automatique comme indiqué à l'annexe A	1	Chacun	\$	\$ Nombre d'unités X Prix unitaire
2	Année 2 des services de maintenance et d'assistance logicielle	1	Prix de lot ferme	\$	\$ Nombre d'unités X Prix unitaire
	Prix évalué				Somme des articles 1 et 2

Tableau 3: Total des prix de la soumission:

Article	Description	Prix évalué
1	Tableau 1: Besoin initial	Prix évalué du tableau 1
2	Tableau 2: Besoin optionnel	Prix évalué du tableau 2
3	Total des prix de la soumission	Somme des article 1 et 2

Solicitation No. - N° de l'invitation
K8A21-200286/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
pv961. K8A21-200286

Buyer ID - Id de l'acheteur
pv961
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

**TOUS AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA SOLICITATION
DEMEURENT INCHANGÉS.**